

Confédération
Monsieur le Conseiller fédéral
Albert Rösti
Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la
communication
CH – 3003 Berne

Par courrier électronique :
finanzierung@bav.admin.ch

Lausanne, le 20 octobre 2023

Financement de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure ferroviaire, des tâches systémiques dans ce domaine et contributions d'investissement en faveur des installations privées de transport de marchandises pour les années 2025 à 2028

Monsieur le Conseiller fédéral,

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a pris connaissance du projet de consultation cité en titre. Elle vous fait part de son appréciation ci-après.

Contexte

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie porte une attention particulière aux dossiers relatifs aux infrastructures ferroviaires, notamment en raison de sa position géographique, du nombre de pendulaires qui transitent chaque jour par le canton de Vaud et de l'augmentation significative des usagers du rail.

Malgré un excellent entretien de nos infrastructures ferroviaires, il est indéniable de constater que ces dernières vieillissent. Dans le cadre des objectifs fixés par la Confédération en matière d'exploitation, d'entretien et de développement des infrastructures ferroviaires, le Conseil fédéral soumet à consultation la fixation d'un plafond de dépenses de CHF 15,1 milliard pour les années 2025 à 2028, soit une augmentation de CHF 700 millions par rapport à 2021-2024.

Appréciation

Nous saluons l'effort de la Confédération en matière de financement de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures ferroviaires. Le montant annoncé devrait effectivement couvrir l'ensemble des besoins actuels liés au ferroviaire. Le crédit d'engagement de 185 millions dévolu aux investissements en faveur des installations privées de transport de marchandises est également une bonne nouvelle, étant donné l'importance pour le maintien d'une offre compétitive pour le trafic de marchandises. Ce crédit s'inscrit parfaitement dans la volonté du Conseil fédéral d'encourager le fret ferroviaire dans le but d'accélérer le report modal de la route vers le rail.

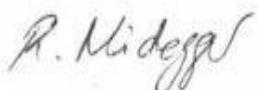
En conclusion, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie salue les efforts financiers annoncés par le Conseil fédéral pour le rail. Elle espère que ceux-ci perdureront sur le long terme sachant que le nombre d'usagers du rail augmente déjà significativement aujourd'hui et encore plus demain. Un système de transport performant demeure une composante indispensable au maintien de l'attractivité de notre pays et de notre économie. Nous l'avons constaté lors de différents incidents du rail ces derniers temps, toute interruption ou perturbation du trafic ferroviaire, même si limité et plus ou moins rapidement gérés, entraîne des conséquences non négligeables et immédiates sur le système dans son ensemble, y compris l'économie.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre appréciation relative à cette consultation, veuillez recevoir, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos salutations distinguées.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



Philippe Miauton
Directeur



Romaine Nidegger
Responsable de la politique